

Mai 2026

Objet : Mesures pour limiter la circulation de transit sur les rues résidentielles du secteur ouest de la Cité-jardin.

Chères résidentes, Chers résidents,

En 2024, la Ville de Mont-Royal a lancé un projet pilote pour limiter la circulation de transit dans les petites rues résidentielles du secteur ouest. Ainsi deux emplacements ont été choisis à cet effet et la Ville a procédé à l’installation des bacs à fleurs aux endroits suivants :

- Sur le boulevard Graham à la hauteur de Mitchell / Hanover
- Sur le boulevard Laird à la hauteur de Caledonia

Plusieurs commentaires ont été reçus et la Ville a demandé l’avis d’experts en 2025. Un mandat a alors été confié à la firme CIMA+ pour assurer la validation de ces choix.

Travaux à venir

Après avoir consulté le rapport de la firme CIMA+, la Ville a décidé de procéder à l’installation de bacs à fleurs aux intersections suivantes :

- Sur Graham à l’intersection de Mitchell / Hanover
- Sur Laird à l’intersection de Caledonia
- Sur Graham à la hauteur de Dunvegan / Winton

Une signalisation additionnelle ainsi que l’implantation de dos d’âne sont prévues afin de soutenir la mise en œuvre du projet. L’installation des bacs est planifiée pour la fin du mois de mai 2026.

Des observations (monitoring) seront réalisées afin d’analyser le comportement des automobilistes face à ces entraves. À l’automne, avant la saison hivernale, les bacs à fleurs seront retirés. Une analyse permettra d’en évaluer l’efficacité, après quoi une recommandation sera présentée au conseil municipal pour la prochaine saison.

Pour obtenir plus d’informations au sujet de cette initiative, veuillez communiquer avec l’équipe des Services techniques : servicestechniques@ville.mont-royal.qc.ca ou appeler au 514 734-3034.

